

Réf: Dossier N° 155281

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSPORT SY » en abrégé « SISTY »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Palmeraie, Lot 143, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSPORT SY » en abrégé « SISTY »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de Côte d'Ivoire :

- Transport privé, public de personnes et/ou de marchandises ;
- La gérance, la gestion, l'acquisition, la disposition et l'administration de tous biens immobiliers ;
- Toutes activités de gestion immobilière
- Location et vente de véhicules ;
- Import-export ;
- L'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous location en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ;
- Bâtiments et travaux publics ;
- et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Palmeraie, Lot 143, Ilot 02

Dirigeant(s) : M SORO ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10839 du 23/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65561/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

